



## **La chartre éducative de confiance**

*Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants mais ont besoin du concours des institutions scolaires. C'est pourquoi dans l'école, une démarche éducative réussie repose sur la collaboration confiante de l'équipe éducative, des familles et de élèves afin que l'école soit, pour les enfants, un lieu de plein épanouissement. Cela requiert des attitudes communes à l'ensemble des acteurs, la création pour l'établissement des conditions nécessaires à cette collaboration et la reconnaissance respectives, pour permettre aux parents et aux élèves de ne pas être des usagers passifs, mais des acteurs engagés.*

### **Des attitudes communes**

- Reconnaissance et respect par tous des compétences respectives de chacun
- Désir d'écoute et de dialogue
- Refus des a priori et des jugements de valeur.
- Loyauté, transparence, voire confidentialité dans les échanges.

### **Création par l'établissement des conditions nécessaires à cette collaboration**

*Accueil personnalisé de chacun, dès l'entretien d'inscription.*

*Identification par la structure de la personne référente avec laquelle famille et élève peuvent être régulièrement en lien.*

### **Une coresponsabilité éducative**

- Collaboration pour réfléchir aux valeurs à faire vivre à l'école et en famille pour préparer les enfants à la vie sociale et citoyenne.
- Collaboration équipe éducative/parents/élèves pour le suivi.
- Collaboration équipe éducative/parents/élèves pour le comportement des enfants :  
Respect des règles communes et engagement dans la vie collective.

*Cette relation confiante se vit dans les cadres fixés par le document de référence qui est :*

- Le règlement intérieur qui détermine les règles nécessaires à la vie commune.

*Ce document, élaboré, en communauté éducative, sous l'autorité du chef d'établissement, appelle l'adhésion de chacun. Il est présenté et remis lors de l'inscription pour vérifier que le projet parental d'éducation et le projet personnel de l'élève peuvent bien s'inscrire dans les visées éducatives de la structure. Pour manifester cette adhésion les parents apposent leurs signatures sur le présent document en confirmant l'inscription.*

*Ces signatures à l'ensemble des acteurs équipe éducative-parents-de participer, chacun son rôle propre, aux engagements éducatifs communs, attestent la volonté commune, pour aider chaque enfant à s'épanouir et à grandir.*

**Date :**

**Le chef d'établissement**

**Les parents**

**L'élève**

